

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 27 octobre 2023 portant radiation du corps des attachés économiques

NOR : ECOT2329151A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté NOR TFPF2327323A du 12 octobre 2023 du ministre de la transformation et de la fonction publiques, paru au JORF du 18 octobre 2023 portant affectation des élèves de la promotion 2022 – 2023 « Guillaume Apollinaire » de l'Institut national du service public ayant terminé leur scolarité au 14 octobre 2023 (élèves issus des concours externe, externe spécial, interne et troisième concours) ;

Article 1^{er}

A compter du 15 octobre 2023, Madame Estelle JACQUES est radiée du corps des attachés économiques de la Direction Générale du Trésor et affectée auprès du Ministère des Armées, dans le corps des administrateurs de l'Etat.

Article 2

L'intéressée dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale.

Fait le 27 octobre 2023.

Pour le ministre
Pour la Secrétaire générale et par délégation,
La responsable du secteur DG Trésor au CSRH

Béatrice MARLAUD